



Arnaque par xxxxxx et xxxxxx pour un standard téléphonique .

Par **Pharmaspirine**, le **21/07/2021** à **23:30**

Bonjour

je suis en procès avec xxxxxx et xxxxxx pour une arnaque de xxxxxx

Pharmacien d'officine ,Je paie 2 contrats de location pour le même standard téléphonique !

j'ai depuis plus de 2 ans un avocat pas très dynamique qui a fait un dépôt au TGI de lille qui a été annulé... n'ayant pas respecté les délais initiaux impartis .

Une nouvelle date devrait être renvoyée en août 2021 !?

sans réponse à cette date , puis je changer d'avocat ?

Mon dossier me semble tellement simple à défendre au vu des éléments que j'ai en ma possession que je ne comprends pas que xxxxxx puisse m'attaquer ayant cessé de payer depuis peu un des 2 contrats pour du matériel changé en 2018 par du matériel identique .

Par **P.M.**, le **22/07/2021** à **07:33**

Bonjour,

A priori vous pouvez changer d'avocat avec le risque que celui actuel vous facture ses honoraires au temps passé et que le futur n'ai pas le temps de reprendre l'affaire d'ici la prochaine audience qui est proche...

Je suis surpris que l'affaire n'ait pas été portée devant le Tribunal de Commerce...